|  |  |
| --- | --- |
|  | PRESENTATION DE L’EPREUVE ORALEPOUR LE DNB 2017 |

*BO N°14 du 8 avril 2016- Circulaire n°2016\_063 du 6-4-2016*

Cette épreuve orale est une soutenance : elle n’a pas pour objet d’évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l’élève, mais **sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu’il a acquises grâce à ce projet.**

Afin de **valoriser** l’investissement de l’élève dans le travail fourni dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), les examinateurs peuvent élargir leur interrogation à d’autres projets ayant été réalisés au cours du cycle par le candidat.

**Durée de l’épreuve :**

Oral individuel : 15 minutes : 5 minutes pour l’exposé du projet, suivies de 10 minutes d’entretien.

Oral collectif : 25 minutes : 10 minutes pour l’exposé du projet, suivies de 15 minutes d’entretien.

Lors d’une présentation collective, le temps de prise de parole devra être équilibré entre les candidats. La note est individuelle.

**Le choix du projet présenté :**

L’élève a le choix de préparer son oral parmi ces différents dispositifs :

* Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ;
* Le parcours d’éducation artistique et culturelle (PEAC) ;
* Le parcours avenir ;
* Le parcours citoyen.

**Choix définitif du projet :**

Le choix du projet que le candidat souhaite présenter durant l’épreuve orale sera transmis **au professeur principal** à une date communiquée ultérieurement.

Le formulaire précise l’intitulé du projet, la thématique de l’EPI ou le parcours choisi, ainsi que les disciplines impliquées.

Il est fortement conseillé au candidat de se munir d’un support numérique (diaporama, carte mentale…) en appui de sa soutenance orale ; toutefois, ce support ne sera pas évalué.

Le candidat pourra utiliser ses notes écrites préparées en amont ; la capacité à s’en détacher sera évaluée.

**Date de l’épreuve : à partir du mardi 13 JUIN 2017.**

Chaque candidat sera convoqué individuellement à une heure précise, et devra arriver 15 minutes avant l’heure indiquée, avec sa pièce d’identité et sa convocation.

**Présentation du projet en Langue Vivante Etrangère :**

Les candidats peuvent présenter le projet, ou réaliser une partie de l’entretien en LVE.

Ce n’est pas obligatoire, mais c’est possible, et ce sera **valorisé**. La prise de parole en LVE ne devra pas excéder au total 5 minutes.

**Résultats :**

Les résultats de la prestation orale du candidat seront communiqués via le relevé de notes.

**Quelques conseils pour bien préparer l’épreuve de l’oral.**

🞎 Préparez le travail à l’avance pour avoir le temps de vous entraîner à l’oral (une prise de parole efficace ne s’improvise pas).

Il est vivement conseillé de vous entraîner et de vous chronométrer pour vous assurer que l’exposé occupe le temps réglementaire : cinq minutes pour une présentation individuelle, et dix minutes pour une présentation collective.

Pour les présentations collectives, les élèves du groupe devront s’entraîner à coordonner leur prise de parole.

🞎 Préparez un plan d’exposé ainsi que des fiches reprenant les grands points de votre oral pour vous permettre de ne pas perdre le fil de votre exposé (pensez à écrire suffisamment grand sur les fiches pour pouvoir vous relire en y jetant juste un œil de temps en temps).

🞎 Evitez un support écrit avec un texte compact. Privilégiez des notes, sous la forme de listes (avec des tirets), ou de cartes mentales.

Ainsi, vous éviterez de lire ce que vous avez écrit, vous vous exprimerez de façon plus naturelle, votre voix portera mieux, et il vous sera plus facile de communiquer par le regard avec les membres du jury.

🞎 Le jour de l’épreuve, ne vous précipitez pas, gardez votre calme, le jury sera bienveillant et cherchera à vous mettre à l’aise pour que votre oral se passe le mieux possible.

🞎 Pendant l’oral, pensez à adopter une posture correcte et à maîtriser vos gestes (entraînez-vous devant une personne de votre entourage ou devant un miroir).

🞎 Si vous présentez des documents sur clé USB (diaporama, carte mentale…), pensez à vérifier que vous avez un format compatible avec les ordinateurs du collège.

Pensez aussi à vérifier l’enregistrement du document.

🞎 Sur les différents documents que vous allez présenter au jury, pensez à l’avance à corriger vos fautes d’orthographe (faites vous relire par un adulte).

🞎 Dans tous les cas, le jury n’est pas là pour vous piéger, mais pour vérifier vos acquis. Pendant l’entretien, si vous ne comprenez pas une question, dites-le clairement et demandez au jury de reformuler son questionnement. Si vous ne savez pas répondre à une question, le jury passera rapidement à autre chose pour vérifier d’autres acquis.

**Dans tous les cas, si vous vous sentez perdus face à la préparation de cette épreuve orale, n’hésitez pas à vous rapprocher de l’un de vos enseignants qui pourra aider méthodologiquement à affronter ce travail.**